

COOPÉRATION

CLIENTS EXERÇANT UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET CLIENTS INSTITUTIONNELS

Le vendeur/TME: Transfer Multisort Elektronik s.a.r.l. localisée à Lodz, à l'adresse: ul. Ustronna 41, 93-350 Lodz, enregistrée au Tribunal de District Lodz-Srodmiemie à Lodz, XXème Département Commercial sous le no.0000165815, montant du capital: 3.300.000,00 PLN, NIF 729-010-89-84, SIREN 473171710

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1.a. Toutes les dispositions comprises dans les conditions de coopération en question concernent toutes les conventions passées entre les clients et Transfer Multisort Elektronik Sarl (TME). Elles ne peuvent subir de modifications qu'à la suite de dispositions individuelles formulées par écrit, signées par les employés préposés du Client et de TME. Les conditions de coopération de TME sont publiées sur son site internet www.tme.eu, dans l'onglet «Conditions de coopération».

1.b. Seule, une personne ayant atteint sa majorité, peut être partie contractante avec TME, personne physique ou personne morale, ainsi qu'une unité d'organisation, sans personnalité juridique, à qui des règles différentes confèrent une capacité civile, nommée Client.

1.c. Les conditions de réalisation de contrats en vigueur chez le Client, dont la teneur est différente des conditions de coopération de TME, ne sont pas acceptées par TME. Toutes les conditions commerciales du Client, différentes ou supplémentaires, n'engagent TME que si elles ont été acceptées, clairement au préalable par Transfer Multisort Elektronik Sarl par écrit.

1.d. Si le client demeure en relations commerciales permanentes avec TME, la réception des conditions de coopération avec TME, lors de son enregistrement en tant que Client, soit du passage d'une commande, est considérée comme leur acceptation pour toutes les commandes ultérieures, à moins que dans le cas d'une commande donnée, un accord différent ait été signé avec TME, qui réglerait les conditions de sa réalisation. En cas de changement des conditions de coopération avec TME, au cours de cette coopération commerciale, la réception des conditions modifiées pour une commande équivaut à leur acceptation pour toutes les commandes suivantes.

1.e. Partout, où dans les conditions de coopération, le catalogue est mentionné, il comprend son édition imprimée, le disque CD/DVD, les lecteurs, le site internet, les pubs et informations de presse, les prospectus, et toutes autres formes de présentation publique d'informations commerciales sur notre entreprise également.

1.f. Les conditions de coopération en vigueur sont leur version en langue polonaise. Les autres versions servent à l'information uniquement.

1.g. L'Acheteur déclare avoir été informé, que les marchandises vendues par TME, à moins que le fabricant d'un produit donné n'ait déposé une attestation distincte quant à la destination de la marchandise, n'ont pas été conçues ni ne sont destinées à aucune application où une défaillance pourrait provoquer une situation de danger pour la vie humaine, soit sa santé, ou de dommage à la propriété désastreux dans ses effets, et, en particulier, qu'elles ne sont pas destinées à être utilisées en médecine, ni en sauvetage, ni pour le maintien en vie, ni pour utilisation à des fins nucléaires.

LES PRIX

2.a. Tous les renseignements sur les marchandises, dont les prix, dans le catalogue, sur le disque CD/DVD, le site internet TME, ou tout autre matériau informatif, représentent uniquement une invitation à un contrat, ils ne sont pas une offre, au sens de l'art.66 du Code Civil Polonais.

2.b. Les prix figurant dans le catalogue, sur le disque CD/DVD, ou autre matériau informatif doivent être compris comme approximatifs. Les seuls prix indiqués sur le site d'Internet de la TME www.tme.eu sont contractuels lors de votre commande, à moins que le prix ait été convenu par écrit avec le responsable clientèle de la TME.

2.c. Dans le cas d'un prépaiement effectué pour l'achat d'une marchandise donnée, le prix en vigueur est celui de la facture pro forma. Le prix indiqué sur la facture reste en vigueur jusqu'au dernier jour du délai de paiement spécifié sur la facture uniquement.

2.d. Les prix sur le site www.tme.eu sont présentés en PLN, USD, EUR, HUF, CZK, RON, BGN, SEK, DKK, GBP. Nous vous prions de toujours vérifier, si le prix dans une offre donnée comprend la TVA. Les prix ne comprennent jamais les frais de transport ni les taxes de douane. Prix Ex-works Lodz.

2.e. Conformément à l'art. 589 du Code Civil Polonais, le droit de propriété des marchandises sont transférés au client après paiement intégral du prix de cette marchandise.

MODES DE COMMANDE

3.a. TME accepte les commandes passées par téléphone, lettre, fax, e-mail, personnellement au siège de TME, ou système de vente internet www.tme.eu

3.b. TME n'est pas responsable des conséquences d'un passage défectueux, ou illisible, d'une commande par le Client, surtout des fautes causant un retard de réalisation de la commande, et la non livraison des marchandises commandées.

3.c. Le passage d'une commande n'engage TME à rien. Le manque de réponse ne signifie pas l'acceptation tacite de la commande

3.d. Les marchandises peuvent être commandées uniquement en quantités répondant au taux de multiplicité indiqué à côté du produit (s'il n'est pas indiqué, il s'élève à 1, par défaut), ni inférieure à la plus petite quantité sur le tableau des prix.

3.e. Nous envoyons la confirmation des commandes passées à la demande du client.

3.f. Il est possible de passer des commandes avec des délais de livraison ultérieurs précisés.

LIVRAISON DE LA MARCHANDISE

4.a. Les frais d'expédition sont à la charge du client, à moins qu'il en soit décidé autrement, à la suite d'un accord différent entre le Client et TME.

4.b. Le montant des frais d'expédition dépend du poids du colis, de son gabarit, du pays de destination et du transporteur/expéditeur sélectionné.

4.c. Les frais de transport sont ajoutés à la commande et seront facturés lors de la première expédition comprenant la marchandise d'une commande donnée. Le rajout, à la demande du Client, d'une marchandise supplémentaire, à la seconde expédition et aux suivantes, qui comprennent la marchandise de la commande en question, fait qu'elles sont considérées comme des commandes nouvelles et les frais de transport y seront ajoutés. Si le poids du colis dépasse le forfait pour un pays donné (ou si ce forfait n'est pas établi), les frais de transport sont fixés par le Service Vente TME.

4.d. Les délais de livraison sont des délais approximatifs, à moins que le Client n'ait conclu avec TME un délai de livraison selon un accord différent.

4.e. Le délai de livraison est donné en standard ISO 8601

4.f. Le tableau des frais et des délais de livraison se trouve sur le site www.tme.eu, dans l'onglet «Comment acheter».

4.g. TME décide du choix du transporteur/messagerie, à moins que des accords individuels entre TME et le Client en aient décidé autrement.

4.h. La réception de la marchandise au siège TME, rue ul.Ustronna 41, est possible uniquement pour les commandes supérieures à la somme définie sur le site internet www.tme.eu, dans l'onglet «Comment acheter» – «Moyen et frais de transport».

LIVRAISONS À L'INTÉRIEUR DE L'UNION EUROPÉENNE

5.a. Les Clients des pays de l'Union Européenne sont obligés de fournir leur numéro européen de registre TVA, afin de réaliser un achat avec un taux de la TVA de 0%. Si nous ne recevons pas ce numéro confirmé, ainsi que la confirmation de réception de la marchandise, nous nous verrons contraints d'établir une facture chargée de la taxe à la valeur ajoutée polonaise (VAT), conformément au taux actuellement en vigueur. Le Client peut être chargé de la taxe à la valeur ajoutée polonaise (VAT), s'il ne présente pas à TME la confirmation de la validité du numéro de registre européen de la TVA, le jour où il signe un contrat avec TME, et si, le jour de la livraison de la marchandise, ce numéro n'est pas valide. Le Client sera également chargé de la taxe à la valeur ajoutée polonaise (VAT), dans le cas où il transporte par ses propres moyens la marchandise achetée hors du territoire polonais et qu'il ne nous fait pas parvenir la confirmation d'exportation de la marchandise vers un autre pays de l'Union Européenne.

L'EXPORTATION

5.b. Les Clients en dehors de l'Union Européenne reçoivent avec leur marchandise la facture TVA et le document de douane EAD comprenant un numéro unique MRN. Il faut présenter ce code à la frontière de l'Union Européenne. Si la marchandise ne quitte pas la frontière douanière de l'Union Européenne dans les 150 jours à partir de la date du document EAD, ou si le passage de la frontière n'est pas

confirmé par le Service des Douanes, vous serez chargé de la taxe à la valeur ajoutée (VAT), conformément aux taux actuellement en vigueur.

5.c. Le client déclare avoir été informé que la législation de certains pays et organisations internationales introduisent des restrictions sur le commerce de certaines marchandises et les technologies et documentation qui leur sont associées, avec des pays, des entreprises ou des personnes physiques déterminées et il déclare que, compte tenu de la législation nationale et internationale applicable, il n'est pas privé du droit d'acquisition de marchandises offertes à la vente par TME.

Le client s'engage à se conformer à la loi, y compris la réglementation douanière, d'exportation et d'importation du pays où la marchandise achetée à TME sera livrée, ainsi qu'à obtenir les autorisations nécessaires ou les licences pour la vente, l'exportation, réexportation, et importation des marchandises des pays de leur origine, si les lois en vigueur dans ces pays imposent l'obligation de les obtenir, ainsi qu'à respecter les réglementations douanières de ces pays.

En outre, le client déclare que, avant d'effectuer la réexportation ou toute autre cession des marchandises achetées à TME, il entreprendra une vérification, en utilisant toutes les mesures adéquates et s'assurera que:

1. une telle réexportation ou autre cession de marchandises achetées à TME ne constituera pas une violation d'embargo ou de toute autre restriction dans le commerce avec certains pays ou entreprises, en vigueur dans la législation du pays, à partir duquel ces marchandises ont été importées en particulier le droit des États Unis – les informations sur les restrictions dans ce pays sont disponibles sur le site internet <http://www.bis.doc.gov.>, ou dans les règlements imposés par les organisations internationales, en particulier l'ONU et l'Union Européenne;
2. ces marchandises ne sont pas destinées à être utilisées dans l'industrie de l'armement ni à des fins nucléaires, d'une manière contraire à la loi internationale et nationale;

TME peut refuser la réalisation de commande pour certains clients ou à certains pays, si cela pouvait exposer TME à violer les dispositions du droit international ou la loi en vigueur dans le pays à partir duquel l'importation de marchandises a été effectuée. Afin de déterminer si une transaction de vente de marchandise ne tend pas à enfreindre la loi, TME est autorisée à exiger du client la présentation de toutes les informations sur la manière dont sera utilisée la marchandise, sa destination finale et d'indiquer l'utilisateur final de cette marchandise.

LES DOCUMENTS DE VENTE

6.a. TME établit un document de vente pour chaque transaction effectuée. C'est toujours la facture TVA, mais selon la catégorie du client et de la transaction, cela peut être l'une des factures TVA suivantes

6.a.1. Facture TVA net, soit la facture comprenant les prix et les valeurs des marchandises net. La taxe y est calculée comme produit de la valeur et du taux. Ce genre de facture est destiné aux Clients exerçant une activité économique, possédant une personnalité juridique, ainsi qu'aux unités d'organisation sans personnalité juridique, auxquelles des règles différentes reconnaissent une capacité juridique. TME peut subordonner l'établissement de la facture TVA à la présentation de documents certifiant l'exercice d'une activité économique ou la possession de personnalité juridique.

6.a.2. Factures TVA brut, soit celles qui comprennent les prix et les valeurs des marchandises avec la TVA. Ce genre de facture est destiné à tous les clients individuels (consommateurs).

6.b. Les factures peuvent être établies entre autres en devises suivantes : PLN, USD, EUR, HUF, CZK, RON, BGN, LTL, GBP. La liste complète des devises se trouve sur le site www.tme.eu

MODES DE PAIEMENT

7.a. TME accepte les paiements effectués de la manière suivante : perception à la réception du colis (pour certains pays seulement), virement bancaire, paiement comptant ou par cartes de paiement, ainsi que par transferts électroniques. La liste des modes de paiement pour un pays donné se trouve sur le site www.tme.eu, dans l'onglet «Comment acheter».

7.b. Le Client a la possibilité de négocier les conditions de paiement. Afin de préciser les conditions de paiement, vous êtes prié de contacter le Service Exportation TME.

7.c. Pour obtenir un ajournement de la date de paiement, il faut envoyer les documents d'enregistrement de l'entreprise actuels (ou d'autres documents exigés) et acceptés par le Service de Comptabilité TME.

7.d. TME se réserve le droit de compter des intérêts moratoires prévus par la loi pour les retards de règlement des arriérés par le Client.

7.e. TME se réserve le droit de refuser une commande, de suspendre la réalisation d'une commande, ou de suspendre l'expédition d'une marchandise commandée, si le Client a du retard

dans ses paiements, ou si sa situation juridique et financière peut causer des problèmes de règlement des paiements à l'avenir, ou si TME met en doute la situation financière du Client.

7.f. Les Clients de certains pays de l'Union Européenne ont la possibilité d'effectuer leurs paiements à notre compte en banque dans ces pays. La liste de ces pays se trouve sur www.tme.eu, dans l'onglet «Comment acheter». Tous les frais bancaires concernant le virement sont à la charge du client.

QUALITÉ ET GARANTIES

8.a. Les marchandises vendues par notre entreprise sont de haute qualité. Le mode de transport, d'entrepôt, et d'emballage les préserve de détériorations, aussi bien mécaniques qu'électriques.

8.b. Depuis 1998, TME a introduit le système de contrôle ISO 9002, actuellement ISO9001:2009, confirmé par le certificat 289/SZJ/2009.

8.c. Le tableau actuel des produits conformes à la directive européenne RoHS se trouve sur www.tme.eu. Dans le catalogue imprimé les marques RoHS ne sont pas présentes, ce qui ne veut pas dire, que les produits ne sont pas conformes à la directive.

8.d. Si un produit possède une garantie, ses dispositions sont en vigueur.

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

9.a. Toutes les remarques concernant la qualité des produits que nous vendons, la qualité de nos services, ainsi que le manque de conformité entre l'état factuel et la facture doivent être adressées par écrit à notre Service au Service Export TME : +48 42 645 54 44, export@tme.eu

9.b. Le retour des marchandises défectueuses et livrées par erreur ne peut être effectué qu'avec l'accord de l'employé du Service Export TME. La marchandise peut être renvoyée uniquement par colis sans remboursement. L'employé du Service Export peut, le cas échéant, proposer de commander la reprise de la marchandise à un transporteur ou une messagerie définis.

9.c. Le retour de la marchandise est également justifié, au cas où les paramètres des produits livrés par notre entreprise TME diffèrent nettement des paramètres décrits dans notre catalogue.

9.d. Après réception de la réclamation et de la marchandise réclamée (si TME estime qu'une

expertise des produits est indispensable à l'analyse de la réclamation), nous examinons le bien fondé de la réclamation. Si elle est reconnue, il est possible d'obtenir un remboursement, une compensation sur le dû courant, ou l'échange de la marchandise.

9.e. La réclamation écrite doit comporter une description exacte du motif de réclamation, la copie du reçu d'achat, ainsi que le mode de règlement de la réclamation attendu, choisi parmi les solutions décrites au paragraphe 9.d. Pour déposer une réclamation, il faut utiliser le formulaire de réclamation que vous trouverez sur le site www.tme.eu, onglet «Comment acheter» onglet «Formulaire de réclamation».

9.f. Les réclamations de quantités doivent être déposées dans un délai de 7 jours après réception du colis.

9.g. Si le colis reçu porte des signes d'endommagement mécanique dû au transport, il est indispensable de le vérifier en présence du messager, et de dresser un procès verbal des dommages subis. Seul, un procès verbal signé par le transporteur autorise à déposer une réclamation.

9.h. La responsabilité de TME pour la livraison de produits défectueux se limite à l'échange de la marchandise défectueuse ou au remboursement de la somme versée pour ces produits.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

10.a. L'entreprise Transfer Multisort Elektronik Sarl n'est pas responsable des dommages dus à la non-livraison dans le délai convenu, la livraison de produits aux paramètres différents des paramètres figurant dans le catalogue ou l'offre internet, la non-livraison du produit ou le changement de prix. En particulier, nous ne sommes pas responsables des interruptions de la production, de la perte de gain, des pertes indirectes dues au non-respect du délai convenu de livraison d'un produit donné. Les restrictions mentionnées ne concernent pas la situation, où la livraison d'un produit donné a été conclue par un accord séparé entre TME et le Client, précisant les conditions de livraison et le degré de responsabilité pour leur non-respect.

10.b. TME n'est pas responsable des conséquences d'utilisation des produits fournis contrairement à leur mode d'emploi.

10.c. TME n'est pas responsable des fautes d'impressions dans le catalogue ni des fautes dans la documentation technique accessible sur internet.

10.d. Nous nous réservons également la possibilité de fournir des marchandises aux paramètres différents de ceux qui sont dans le catalogue, c'est pourquoi nous vous prions de vérifier, à leur réception, si leurs propriétés vous conviennent. Les

paramètres et les descriptions des produits offerts sont à titre d'orientation et ne peuvent faire l'objet de demande d'indemnisation. C'est l'acheteur qui doit prendre soin de les employer convenablement.

10.e. TME ne répond pas de l'utilisation de la marchandise achetée à TME contrairement à son mode d'emploi.

10.f. Sous réserve des restrictions prévues dans ces termes de coopération, la responsabilité TME pour l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat de vente de biens et de garanties, indépendamment de la base juridique de la demande, est limitée à la responsabilité des pertes réelles du client jusqu'au montant équivalant du prix à payer pour les biens en litige.

La réparation effectuée au gré de TME, le remplacement d'un produit défectueux par un autre exempt de défauts ou le remboursement du prix payé pour le produit, va épuiser toutes les réclamations du client découlant de la livraison du produit défectueux.

CAS DE FORCE MAJEURE

11.a. TME ne prend pas la responsabilité de non-réalisation des clauses du contrat, intégrale ou partielle, si des événements extérieurs se produisent, définis comme «force majeure», sur lesquels nous n'avons pas d'influence. Par la notion de «force majeure», nous entendons tout événement imprévu et indépendant de TME, survenu après la signature du contrat, tel que: guerre, émeutes, catastrophe, inondation, perturbations de communication, grèves.

11.b. Si la période d'activité de la «force majeure» dépasse une durée de 2 semaines, aussi bien TME que le client ont le droit de résilier le contrat de livraison de marchandise avec effet immédiat, sans responsabilité des dommages dus à la résiliation du contrat dans des circonstances de «force majeure».

DROIT

12.a. L'entreprise Transfer Multisort Elektronik est propriétaire des droits d'auteur des matériaux compris dans le catalogue et sur son site internet, en particulier pour les photos, les descriptions, les traductions, les formes graphiques, le mode de présentation.

12.b. Toute reproduction de matériaux informatifs ou techniques se trouvant dans les catalogues, sur les sites internet, ou fournis par TME de manière différente exige le consentement de TME par écrit.

12.c. Les conditions mentionnées ci-dessus sont en vigueur jusqu'à la publication de leur changement dans les matériaux commerciaux officiels.

12.d. Les conditions de coopération présentes répondent à la législation polonaise, le lieu de règlement juridique des litiges est un tribunal de compétence générale propre au siège de TME (Lodz, Pologne). TME peut également citer en justice un Client devant le tribunal approprié à la localité du siège/domicile du Client. Application des dispositions de la Convention de Vienne sur la vente internationale des marchandises, du 11 avril 1980, exclue.

12.e. Le Client ne peut effectuer le transfert d'aucun de ses droits, ni obligations, ni créances, ressortant du contrat signé avec TME sans l'autorisation préalable de TME. Si les parties n'en décident autrement par écrit, on exclut la possibilité de déduire, par le Client, ses créances ressortant du contrat signé avec TME, des créances de TME, et de toutes autres créances que les parties peuvent avoir vis à vis d'elles-mêmes.

12.f. Si une disposition quelconque des conditions de coopération présente est reconnue non-valable ou inefficace par un tribunal compétent, ou à la suite d'un changement de règlement juridique, telle sentence ou tel acte n'annulent, ni ne rendent inefficaces les autres dispositions de ces conditions. Si les dispositions des conditions de coopération présentes se voient finalement reconnues comme contraires à la loi ou inefficaces, il est considéré que ces dispositions sont exclues des conditions de coopération présentes, toutefois, toutes les autres dispositions resteront pleinement en vigueur et efficaces, alors que les dispositions reconnues contraires à la loi ou inefficaces seront remplacées par une disposition de signification semblable, exprimant l'intention première d'une disposition donnée, dans la mesure possible et conformément à la législation en vigueur.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

13. TME s'engage au traitement des données personnelles du Client dans les conditions précisées par les articles de loi adéquats appliqués dans ces circonstances. En acceptant les conditions présentes de coopération avec TME, le Client autorise le traitement de ses données à caractère personnel par Transfer Multisort Elektronik Sarl, dans le cadre de la réalisation des contrats de vente des marchandises proposées. Le Client bénéficie de tous les droits découlant de la loi du 29 août 1997 sur la protection des données personnelles (Reg.Jur. No.101 pos.926 du 6 juillet 2002 chang.ult).

EXIGENCES TECHNIQUES

14. Exigences techniques minimales nécessaires pour coopérer avec le système téléinformatique que nous utilisons:

1. L'accès à la zone publique du service du site web à l'adresse: <http://www.tme.eu> (suit service) est accessible à tous les utilisateurs du réseau Internet sans avoir à remplir aucune formalité, l'accès ne dépend pas de l'inscription au site.

2. Une partie des ressources du service est mise à part. Ces ressources sont pleinement accessibles uniquement aux utilisateurs, qui effectuent l'enregistrement dans le cadre du service et possèdent une adresse électronique active.

3. L'utilisation du service est possible à condition que le système téléinformatique de l'utilisateur réponde aux exigences minimales suivantes:

a) le système devrait être équipé d'un navigateur: Firefox min. 27, Chrome min. 30, IE min. 11, Microsoft Edge, Opera min. 17, Safari min. 9, Android min. 5.0, Java min. 8;

b) le service cookie et JavaScript activé

4. Le service a été optimisé pour desservir le logiciel ci-dessus en utilisant la résolution: 1024x768.

5. La configuration minimale de matériel requise pour le système informatique de l'utilisateur c'est: un processeur 1GHz, 512 MB Ram.